Capital humain

Pour relever les défis du secteur des télécommunications, l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications (ANRT) s'est dotée de ressources humaines de haut niveau, maitrisant les aspects techniques, juridiques et économiques du secteur des télécommunications. L'Agence accorde également une grande importance à la valorisation continue de ce qu'elle considère être son actif principal.

Des ressources humaines hautement qualifiées

Les collaborateurs de l'ANRT, de profils multidisciplinaires de haut niveau, sont issus des meilleurs établissements de formation nationaux et étrangers. A leur actif, des années d'exercice leur ont permis de capitaliser l'expérience nécessaire pour répondre aux enjeux relevant des missions de l'Agence.

Les ressources humaines de l'ANRT bénéficient de nombreuses sessions de formation continue pour améliorer en permanence leurs compétences métiers, leurs capacités managériales ainsi que leur performance professionnelle au sein de leurs équipes.

A juin 2017, l'Agence comptait 324 collaborateurs (185 collaborateurs pour le siège et 139 pour l'INPT).

Langue Français

• Read more about Capital humain

Pour relever les défis du secteur des télécommunications, l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications (ANRT) s'est dotée de ressources humaines de haut niveau, maitrisant les aspects techniques, juridiques et économiques du secteur des télécommunications. L'Agence accorde également une grande importance à la valorisation continue de ce qu'elle considère être son actif principal.

L'Agence: Capital humain

Source URL: https://www.anrt.ma/lagence/capital-humain